

<p style="text-align: center;">PROGRAMME VIE DE L'ÉLÈVE EMPLOIS MEDICO-SOCIAUX</p>

Les moyens budgétaires inscrits dans le projet de loi de finances pour la rentrée 2014 sur le programme 230 « vie de l'élève » comprennent la création de 10 emplois de médecin, 40 emplois d'infirmier et 50 emplois d'assistant de service social au niveau national.

L'Académie bénéficie à ce titre des moyens suivants :

- 1 emploi de médecin
- 2 emplois d'infirmier
- 1 emploi d'assistant de service social

A – Emploi de médecin

Compte tenu du taux d'encadrement de chaque département, il est proposé de créer un emploi de médecin dans le département du Calvados.

B – Emplois de personnel infirmier

Un groupe de travail s'est réuni le 20 mars 2014 afin de réfléchir aux priorités d'implantation des deux postes d'infirmiers attribués à l'Académie.

Suite à cette réflexion, les mesures de création suivantes sont proposées :

- Création d'un emploi d'infirmier dans le département du Calvados
- Création d'un emploi d'infirmier dans le département de la Manche

C – Emploi d'assistant de service social

Il est proposé de créer un emploi d'assistant de service social dans le département de la Manche.